



Précy  
Agrivoltaïque

Communiqué de presse 29-08-2022

## 6 collectifs agricoles de l'Yonne adoptent l'agrivoltaïsme pour s'adapter aux aléas climatiques

Ils sont près d'une soixantaine d'agriculteurs icaunais à avoir fait le même constat sur le département : l'agrivoltaïsme est une des meilleures solutions pour atténuer les impacts des aléas climatiques qui les frappent de plus en plus fréquemment et précocement : gel au mois d'avril, grêle au mois de mai, sécheresse et canicule dès le mois de juin...

De l'idée à l'action, ces exploitants ont décidé il y a 2 ans de se regrouper en collectifs pour étudier la faisabilité et la pertinence de combiner productions agricole et énergétique sur leurs parcelles pour la plupart à faibles rendements.

Dans une vidéo, ils expliquent sans détour les contraintes auxquelles ils font face aujourd'hui et ce qu'ils attendent concrètement de la solution agrivoltaïque à l'étude sur leurs parcelles.



Dans l'Yonne, l'agrivoltaïsme pour s'adapter aux aléas climatiques

<https://www.youtube.com/watch?v=fmVuLf5N9QU&t=19s>

À Arcy-sur-Cure, l'association des « Champs ensoleillés du Beugnon » regroupe 6 exploitants principalement céréaliers. Leur projet vise à installer une éleveuse ovine et à tester des cultures nouvelles telles que la luzerne et les plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM). La prise en compte des enjeux environnementaux a conduit à réduire la surface du projet de 160 ha à 130 ha. Après avoir pris conseil auprès de la Fédération Nationale Ovine (FNO) et d'autres pairs, ils ont dimensionné techniquement, juridiquement et économiquement le projet d'installation d'une nouvelle exploitation ovine à Arcy-sur-Cure, afin d'offrir à l'éleveuse de bonnes conditions d'entrée et une perspective de circuit court pour faire vivre l'élevage.

<https://la-ferme-du-beugnon.fr/>



PrécY  
Agrivoltaïque

À Blannay et Voutenay-sur-Cure, les 7 agriculteurs de l'association « AgriBio Energies », voisins de parcelles, ont pour objectif de développer une agriculture biologique et de mettre en œuvre des cultures résilientes sur une surface de 90 ha. Leur projet intitulé « Les récoltes du soleil » se concentrent sur des cultures basses en agriculture biologique : luzerne, soja, épeautre, lentille, ainsi que des cultures auxiliaires de type mélange prairial afin de permettre à un éleveur de St-Père d'accéder à du foncier agricole sécurisé pour agrandir sa troupe ovine et y faire paître son cheptel.

<https://les-recoltes-du-soleil.fr/>

Sur les communes de Arthonnay, Quincerot, Mélisey, Thorey, Trichey, Rugny et Quincerot, 15 exploitations agricoles se retrouvent au sein de l'association des Energies des Hauts-Plateaux de l'Yonne (EHPY) pour représenter une surface mutualisée de 200 ha de terres peu profondes et caillouteuses. À ce jour, les projets étudiés concernent principalement la production de céréales bio, la culture de PPAM et l'élevage ovin. L'ambition est de commercialiser les productions sous une marque locale et de contribuer à la réflexion portée par l'intercommunalité qui a un projet de cuisine centrale.

<https://concertation-ehpy.fr/>

À Noyers, Censy et Annay-sur-Serein, les 12 membres de l'association des « Champs solaires nucériens » ont d'abord étudié une zone de 320 ha de sols argilo-calcaires très superficiels à très faible réserve utile. Dans ce contexte pédoclimatique complexe, les seuils de rendement baissent année après année. L'évitement des enjeux environnementaux et paysagers a conduit à sélectionner une surface de 190 ha. Le projet agrivoltaïque vise à réintroduire l'élevage ovin sur ces plateaux par l'installation de jeunes agriculteurs mais aussi par la pratique de la polyculture élevage avec certains exploitants. Également, l'élevage de poulets de chair et de poules pondeuses sont projetés tout comme la mise en place de nouveaux ateliers agricoles de plantes aromatiques (thym, origan, sauge, romarin) et de truffières. Dans le cadre de la concertation avec le public, une attention toute particulière est apportée au cadre patrimonial du village de Noyers-sur-Serein, inscrit comme l'un des plus beaux villages de France.

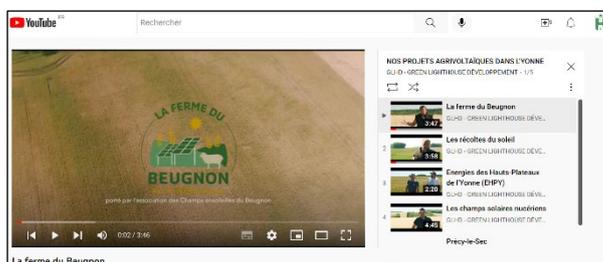
<https://champs-solaires-nuceriens.com/>

Enfin, l'association agrivoltaïque de Grimault, à l'initiative du projet de ferme agrivoltaïque de Villiers-la-Grange, regroupe 11 agriculteurs sur une zone d'étude de 80 ha de terres à très faibles rendements. Le projet est hybride : élevage ovin en pâturage tournant dynamique, production céréalière, culture de plantes aromatiques et productions truffières.

<https://www.agrivoltaïque-grimault.fr/>

À PrécY-le-Sec, le collectif « PrécY Agrivoltaïque » regroupe 11 exploitants installés sur des terres à très faibles rendements, peu profondes et caillouteuses. Sur leur zone de projet d'une surface de 110 ha, ils cherchent à diversifier l'activité pour gagner en résilience. La réflexion s'oriente en grande partie sur de l'élevage ovin.

À l'exception de ce dernier projet, le plus récent, tous ont fait l'objet d'une concertation avec leurs territoires respectifs.



Les témoignages des différents collectifs d'agriculteurs de l'Yonne sont en ligne sur la chaîne YouTube GLHD, onglet « Playlist ».



Précy  
Agrivoltaïque

## Au paroxysme des difficultés, la recherche d'un nouveau filet de sécurité

Dénominateur commun à ces projets : ils sont tous situés dans ce qu'on appelle la « zone intermédiaire », espace géographique caractérisé par une forte exposition aux handicaps naturels comme le faible rendement des sols à la fois calcaire, caillouteux voire pierreux, et la pression accrue du dérèglement climatique sous toutes ses formes extrêmes : gel, grêle, intempéries excessives, sécheresse précoce, canicule record...

Une définition partagée avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne qui parle dans cette situation d'une « agriculture de faible résilience au paroxysme des difficultés ».

« Au regard des contraintes naturelles qui caractérisent la zone intermédiaire, un rééquilibrage des aides doit intervenir afin de doter les exploitations de ladite zone d'un filet de sécurité en matière de modèle économique durable » précise aussi la chambre.

Régulièrement pénalisés par les sinistres climatiques successifs qui impactent directement le coût du système assurantiel des exploitations, ces agriculteurs icaunais assument aujourd'hui pleinement leur choix d'expérimenter un nouveau filet de sécurité : l'agrivoltaïsme.

Une innovation qu'ils souhaitent aussi mettre en œuvre pour apporter des réponses adaptées aux enjeux récurrents de leur filière liés aux caractéristiques de leur territoire : développer des circuits de proximité, produire avec moins d'intrants, limiter l'irrigation, réintroduire l'élevage dans les systèmes d'exploitations, diversifier les sources de valeur ajoutée par la création de nouveaux ateliers : volailles de chair, poules pondeuses, plantes aromatiques, trufficulture, etc...

Objectif global de la stratégie agrivoltaïque des 6 collectifs de l'Yonne co-construite en partenariat avec GLHD : consolider le modèle économique de leurs exploitations pour réduire l'impact des difficultés économiques qui les frappent de plus en plus fréquemment et leur donner les moyens de se transformer et de se diversifier afin de mieux valoriser leurs sols à faible potentiel.

L'ensemble des projets représenterait une puissance installée de près de 600 MWc, soit environ 1% de la consommation énergétique régionale qui s'est fixé un objectif de 32% à l'horizon 2030.

## 20 kilomètres de haies recrées

Les projets agrivoltaïques décrits dans ce document vont entraîner la création de 20 kilomètres de haies en bordures des parcelles.

L'information n'est pas anodine. En effet, les haies avaient disparu pendant les trente glorieuses au motif qu'elles représentaient un obstacle à la productivité agricole. Leur retour est aujourd'hui largement conseillé et encouragé dans nos campagnes. Et pas seulement pour faciliter l'insertion de parcs photovoltaïques dans les paysages.



Précy  
Agrivoltaïque

Elles sont notamment identifiées parmi les solutions fondées sur la nature pour augmenter les capacités de stockage de carbone. Selon la stratégie nationale bas carbone (SNBC), l'objectif est d'augmenter d'ici à 2050 la taille du puits de carbone de l'hexagone constitué en grande partie de son couvert végétal.

Leur rôle important dans l'atténuation des effets du dérèglement climatique avait déjà été formalisé au titre des mesures agro-environnementales et climatiques 2015-2022.

Localisées de manière favorable au regard des enjeux de co-visibilité, les haies représentent aussi des écosystèmes à part entière, lieux de vie et de nourriture, d'abri et d'ombre, de reproduction de nombreuses espèces animales et végétales inféodées à ce type de milieu. Source de bois local et durable aussi.

Dans ce cadre, les services de l'État ont l'habitude de souligner que les haies « constituent un obstacle physique qui diminue la vitesse des ruissellements ainsi que celle du vent, limitant ainsi le transport des particules solides (limons et sables), des éléments fertilisants et des matières actives (objectifs lutte contre l'érosion et qualité des eaux). Le réseau racinaire dense, puissant et profond des ligneux composant la haie remonte les éléments minéraux ayant migré en profondeur (objectif protection de l'eau), favorise l'infiltration des eaux en excès et stabilise le sol (objectifs lutte contre les risques naturels et lutte contre l'érosion). »

Outre leur contribution efficace au stockage de carbone dans les sols, les haies apportent donc de multiples fonctions environnementales.

On note enfin qu'elles peuvent représenter un apport intéressant en matière d'attractivité du territoire. En valorisant le paysage, elles participent à ce qu'on appelle l'agritourisme.

## À propos de GLHD

La société Green LightHouse Développement a été créée à Martillac près de Bordeaux en février 2018 par David Portales et Jean-Marc Fabius après avoir conduit chacun des projets d'énergies renouvelables en France et à l'international pendant plus de 20 ans.

La mise en commun de leur retour d'expérience les a fait converger vers une vision partagée : le développement de projets photovoltaïques en synergie avec des exploitants éleveurs et cultivateurs représenterait un gisement d'opportunités particulièrement pertinent pour accompagner la transition dans plusieurs dimensions, agricole, alimentaire, écologique, économique, énergétique, sociétale.

Les deux fondateurs de GLHD ont pour partenaires et actionnaires majoritaires Cero Generation et EDF Renouvelables.

Cero Generation est une entreprise leader dans le domaine de l'énergie solaire, qui travaille dans toute l'Europe pour soutenir la transition vers un avenir net zéro, pour cette génération et toutes les autres. Active tout au long du cycle de vie des projets, du développement à la construction et à l'exploitation, Cero Generation apporte aux projets une expertise industrielle, commerciale et technique de classe mondiale.



Précyc  
Agrivoltaïque

EDF Renewables est un leader international de la production d'électricité décarbonée avec une capacité installée éolienne et solaire de 13,8 GW bruts dans le monde. Majoritairement présent en Europe et en Amérique du Nord, EDF Renewables poursuit son développement en prenant position sur des marchés émergents prometteurs tels que le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Moyen-Orient. Historiquement active dans l'éolien terrestre et le photovoltaïque, la société se positionne aujourd'hui fortement sur l'agrivoltaïsme, l'éolien en mer et sur des technologies nouvelles comme le stockage d'énergie. EDF Renewables assure le développement et la construction de projets d'énergie renouvelable ainsi que leur exploitation-maintenance. EDF Renewables est une filiale du groupe EDF.

Outre leur expérience éprouvée du secteur des énergies renouvelables, Cero génération et sa maison mère, GIG Macquarie, ainsi que EDF Renewables, garantissent à GLHD une capacité d'autofinancement stratégique pour mettre en œuvre les études de faisabilité de chaque projet et accompagner chaque phase de développement jusqu'à la mise en exploitation.

L'engagement de GLHD est donc d'être présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur : le financement des études agricoles et agronomiques, environnementales et patrimoniales, techniques et électriques, la préparation des documents réglementaires tels que les permis de construire et autres demandes d'autorisation, l'exploitation et le suivi des installations, la vente de la production d'énergie, le démantèlement et le recyclage.

GLHD a enfin pour priorité de mettre en œuvre un agrivoltaïsme « à visage humain » privilégiant l'information et l'explication de chaque projet par une concertation continue avec toutes les parties prenantes concernées : exploitants, élus, riverains proches et habitants du territoire, représentants des services de l'Etat et des chambres d'agriculture, etc.

GLHD accompagne aujourd'hui plus de 35 projets en France à la demande de collectifs d'agriculteurs selon une stratégie fondée sur un ancrage territorial fort. Une ingénierie spécifique est ainsi mise en œuvre pour chaque projet qui s'exerce à travers une filiale spécialement créée pour supporter tous les coûts de développement et de dialogue avec le territoire.

### **Modèle économique**

Le modèle économique des projets GLHD tient compte notamment du dynamisme des PPA (Power Purchase Agreement) qui consiste à évacuer la production d'énergie à destination de clients privés contractualisés. Le marché des PPA est décorrélé des appels d'offres de la Commission de la régulation de l'énergie (CRE) qui étudie cependant de très près le développement des contrats PPA.

« Les PPA sont à même de contribuer au développement de nouvelles capacités d'énergies renouvelables, en parallèle des projets soutenus par l'Etat, sans exposition supplémentaire du budget de l'État au risque de marché. Ils permettent également d'améliorer l'insertion des énergies renouvelables dans le système électrique et de répondre à la forte demande des consommateurs d'un approvisionnement comportant une part croissante d'énergie renouvelable » note la CRE sur son site internet.



Précyc  
Agrivoltaïque

Une présentation intitulée « Analyse des dynamiques et des mécanismes publics de soutien aux énergies renouvelables favorables aux PPA en Europe » datée de février 2022 est disponible sur le site de la CRE pour en savoir plus.

<https://www.cre.fr/content/download/25324/314010>

Celle-ci montre que le Corporate PPA devient la norme plutôt que l'exception : des pays comme l'Italie, l'Espagne, les pays nordiques, la Pologne et le Royaume-Uni sont désormais principalement motivés par des contrats sans subventions.

La performance du modèle économique des projets GLHD s'appuie aussi sur la longue expérience de ses actionnaires dans les énergies renouvelables et leur capacité à sourcer les meilleurs équipements techniques au meilleur prix et les meilleures technologies disponibles sur étagère.

Les coûts de développement peuvent ainsi être adaptés sur mesure à chaque projet. Par exemple, la sélection des panneaux tient compte du travail agricole qui doit être réalisé, de la topographie du terrain et des machines agricoles qui seront utilisées.

Enfin, la taille de chaque projet s'avère déterminante pour introduire des économies d'échelle et maîtriser le prix moyen à l'hectare de panneaux photovoltaïques.

GLHD développe donc ses projets sur la base d'un modèle économique innovant qui garantit à ses clients des prix de vente particulièrement compétitifs et exemptés de toute subvention d'argent public.

[www.green-lightouse.com](http://www.green-lightouse.com)